

Madame, Monsieur,

**Date :**

Mercredi 27 Mai 2020

Comme je m'y étais engagée, par courrier à votre attention, en date du 18 mai dernier, je me devais de vous informer de la position définitive du syndicat scolaire BCMOS quant à une réouverture possible des établissements scolaires.

**Objet :**

Coronavirus (Covid-19) – réouverture des établissements scolaires

Suite à des échanges avec le corps enseignant et au regard de l'amélioration relative des conditions sanitaires locales et nationales, j'ai décidé d'engager le processus de réouverture des écoles.

En conséquence, le Groupe Scolaire Gustave Courbet est réouvert à compter du mardi 2 Juin 2020 compte-tenu des protocoles sanitaires scolaires en vigueur.

Dès lors, les niveaux de la grande section jusqu'au CM2 reprennent leur fonctionnement à compter du 2 juin prochain.

Par ailleurs, au regard des recommandations préfectorales, je ne suis pas encore en mesure d'autoriser la réouverture de la classe passerelle, de la petite section et de la moyenne section.

Evidemment en cas de dégradation des conditions sanitaires, je pourrais être amenée à prendre d'autres décisions afin de protéger au mieux l'ensemble des enfants, du personnel de l'Education Nationale et du personnel du Syndicat Scolaire BCMOS.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Groupe Scolaire Gustave Courbet au 03 81 62 23 95 (Ecole élémentaire) ou au 03.81.62.25.02 (Ecole maternelle).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations

La Présidente  
Marie-Jeanne PETITET

